



Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Olivier Bloch déposée le 28 août 2025

« Lausanne et la Via Francigena : pourquoi rester à l'écart d'un réseau international de tourisme durable ? »

Lausanne, le 4 décembre 2025

Rappel de l'interpellation

« La Via Francigena est un itinéraire culturel majeur, reconnu par le Conseil de l'Europe, reliant Canterbury à Rome et traversant la Suisse romande. Cet itinéraire attire un public croissant, composé à 87% de marcheurs et à 13% de cyclistes, qui pratiquent un tourisme dit « doux ».

Plusieurs communes vaudoises, notamment dans le Nord vaudois, sont déjà membres de l'Association européenne de la Via Francigena. Cette adhésion, dont la cotisation annuelle est inférieure à CHF 1'500.-, permet de bénéficier :

- D'une visibilité internationale accrue,
- De l'intégration dans un réseau de villes dynamiques engagées pour un tourisme durable,
- De retombées économiques directes et indirectes,
- De la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel.

Par ailleurs, la candidature de la Via Francigena au patrimoine mondial de l'UNESCO est en cours, ce qui renforcera encore son attractivité et son rayonnement.

Lausanne figure déjà sur les cartes et itinéraires officiels de la Via Francigena, mais elle n'a jusqu'ici pas souhaité adhérer à l'Association. Ce choix surprend, d'autant plus que la Ville développe activement des politiques de mobilité douce, de tourisme durable et de valorisation du patrimoine.

Conclusions

1. Pour quelles raisons Lausanne n'a-t-elle pas, jusqu'à présent, adhéré à l'Association européenne de la Via Francigena ?
2. La Municipalité entend-elle reconsidérer cette position afin que Lausanne rejoigne officiellement ce réseau international ?
3. La Municipalité a-t-elle évalué les bénéfices potentiels - économiques, culturels, touristiques et symboliques - qu'une telle adhésion pourrait apporter à notre ville ? ».

Préambule

La Ville de Lausanne a déjà été approchée en 2023 pour rejoindre l'Association suisse de la Via Francigena (ASVF), proposition qu'elle a déclinée, ne la jugeant pas prioritaire et préférant travailler à la concrétisation et à la mise en œuvre de la stratégie touristique 2024-2027 pour la région lausannoise.

De manière générale, la Ville de Lausanne limite sa participation à des réseaux internationaux, privilégiant une adhésion lorsqu'elle entend y jouer un rôle actif.

La Ville considère que la promotion actuelle de la Via Francigena, à laquelle Lausanne Tourisme participe sur son site internet, est aujourd'hui suffisante, preuve en est le succès de cette voie historique, et qu'une adhésion à l'une ou l'autre des associations liées à la Via Francigena n'apporterait pas de réelle plus-value à l'attractivité touristique de Lausanne pas plus qu'à la voie historique.

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Pour quelles raisons Lausanne n'a-t-elle pas, jusqu'à présent, adhéré à l'Association européenne de la Via Francigena ?

La Ville de Lausanne juge que rejoindre cette association n'est pas déterminante pour son attractivité touristique ou pour celle de l'itinéraire. Elle n'entend pas multiplier sa présence dans des réseaux ou organes internationaux sans réelle plus-value pour la Ville.

Question 2 : La Municipalité entend-elle reconsidérer cette position afin que Lausanne rejoigne officiellement ce réseau international ?

La Municipalité n'entend pas reconsidérer sa position.

Question 3 : La Municipalité a-t-elle évalué les bénéfices potentiels - économiques, culturels, touristiques et symboliques - qu'une telle adhésion pourrait apporter à notre ville ?

Cette question s'est posée en 2023 lors de la sollicitation de l'ASVF et avait débouché sur la conclusion que la plus-value d'une adhésion sur l'attractivité touristique de la ville, ou celle de l'itinéraire, ne se verrait pas accrue par une adhésion à cette association. La conclusion de 2023 reste valable en 2025.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Olivier Bloch.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 4 décembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

